

R2.05 Projet Personnel et Professionnel (PPP2)

Niveau d'étude
Bac +1

Composante
Institut universitaire de technologie d'Angoulême

Présentation

Description

Acquis d'apprentissage visés

Le Projet Personnel et Professionnel permet à l'étudiant de :

Développer sa vision du monde professionnel du GEII et s'y projeter, c'est-à-dire : être capable de présenter et d'argumenter son choix de parcours et sa pertinence, réfléchir à son projet de stage ou d'apprentissage, dans la perspective de son projet professionnel, visite d'une entreprise et/ou rencontre avec des industriels du domaine concerné ou des RH.

Se présenter en expliquant et argumentant l'Être social qu'est l'étudiant, ce qui passe par :

se connaître, être capable de faire son bilan personnel et de s'auto-évaluer par le biais de questionnaires, d'identifier ses points forts et ses savoir-être, connaître ses valeurs, construire son blason, valoriser ses expériences.

Intégrer les codes sociétaux de la France, de l'Union Européenne et de la mondialisation socio-économique (codes, rites, valeurs, diversité culturelle) pour caractériser et valoriser son identité dans ces différents contextes spécifiques.

Ce module permettra, en outre, d'accompagner les étudiants dans la réflexion nécessaire à la création de leur Portfolio en leur permettant :

d'apprendre à présenter, expliquer, argumenter et illustrer les compétences développées au fil des deux premiers semestres en utilisant différents supports (visuels, poster, tuto, synthèse, auto-évaluation).

d'identifier comment acquérir une compétence et comment en parler (choix lexical).

d'appréhender progressivement le processus de production et de valorisation de leursavoir.

Heures d'enseignement

Travaux dirigés	TD	4,5h
Travaux pratiques	TP	10,5h

Pré-requis nécessaires

PPP1